

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES

93-584 Du 2 DECEMBRE 1993
DECRET N° /MFPRA/DGFP/DGCA

portant promotion au titre de l'année 1991
de certains Fonctionnaires des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques (Agriculture-Elevage) en tête
KOUSSA A-WOLA (Simon Jean Romane).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

- (/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
(/u la Loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du Statut
Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut Commun des
cadres de la catégorie A, des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime, des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-
nation à la révocation des Agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 65/170/BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avance-
ment des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1971 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation
des intérim des Ministres ;
(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1986 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-
sions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des
effets financiers des avancements, des révisions des situations adminis-
tratives ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1990 fixant le règlement sur la
solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 93-584 /MFPRA/DGFP/DGCA du 2 DECEMBRE 1993
portant inscription aux tableaux d'avancement au titre de l'année 1991
de certains Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Techniques (Agriculture-Elevage) ;

D.G.B.

D.G.C.F.

DECRETE :

Article 1er. - Sont Promus au titre de l'année 1991 au 1er échelon du grade supérieur certains Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage) dont les noms suivent, indice 1520 ACC = Néant.

A/- AGRICULTURE

INGENIEURS D'AGRICULTURE EN CHEF

- KOUSSALA-WOLA (Simon Jean Romane,) pour compter du 35 Juin 1991 Mini-Industrie BZV
- GALOISY Pierre , pour compter du 20 Avril 1991 Projet cacao Ouesso
- OBOUKANGONGO (Pierre Claver,) pour compter du 12 Décembre 1991 Caisse de Stabilisation des Produits Agricoles Brazzaville
- NZABA-MAHOLO (Adolphe) pour compter du 30 Septembre 1991 Brazzaville
- MOUANGA Jean Marie, pour compter du 12 Février 1991 SDR Madingou
- SITA DIT HISSRE (Raphaël) pour compter du 23 Mars 1991 Brazzaville
- GOMBE (Alphonse) pour compter du 22 Septembre 1991 APUSHA
- MOUMBA Pascal, pour compter du 12 Septembre 1991 Brazzaville
- IKONGO-LOGAN (André), pour compter du 10 Avril 1991 Brazzaville
- GOMA (Joseph) pour compter du 13 Mai 1991 CNSA Kombé Brazzaville.
- MABI François, pour compter du 27 Mai 1991 Projet Elevage Madingou
- MONDJO-DANGUI (Jean Vital) pour compter du 10 Juin 1991 Brazzaville
- NZIE (Martin) pour compter du 1er Octobre 1991 SDR Dolisie
- DANVI (Grégoire) pour compter du 11 Août 1991 Brazzaville
- MOUPEGNOU-TOMBEY (Stéphane) pour compter du 25 Septembre 1991 Brazzaville
- AKOUROUNGA (Albert,) pour compter du 14 Mai 1994 Brazzaville.

B/- ELEVAGE

VETERINAIRES INSPECTEURS EN CHEF

- GOMBA (Pierre Rufin) pour compter du 15 Décembre 1991 Ranch-Massangui
- OKOMBO-NGASSAKI Valentin, pour compter du 14 Novembre 1991 Brazzaville.

Article 2. - Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 2 DECEMBRE 1993

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives


- Jean Prosper KOYO -


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

AMPLIATIONS :

- JORG..... 2
- SGG/BC..... 2
- DGFP/DGA..... 40
- BST/DGA..... 2
- MAE/DARFJP... 40
- CRF..... 2
- Intéressés... 20